



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Lancement de nouveaux produits

de l'Université de Lorraine

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Evaluation des diplômes

Licences Professionnelles – Vague C

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Lancement de nouveaux produits

Dénomination nationale : SP5-Commerce

Demande n° S3LP130004704

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Epinal et Vesoul
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : L'établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole (EPLEFPA) de Vesoul pour le parcours *Lancement de nouveaux produits en agroéquipements* (septembre 2011)
- Secteur professionnel demandé : SP5-Echange et gestion

Présentation de la spécialité

L'objectif de cette licence professionnelle, portée par l'IUT Epinal « Hubert Curien », est de permettre aux étudiants d'aborder le lancement de nouveaux produits selon une approche marketing. Cette formation, ouverte en 2005, vise à doter des collaborateurs d'entreprise d'un cadre conceptuel et d'outils qui leur permettent d'appréhender les spécificités des démarches marketing adaptées aux nouveaux produits. Elle est proposée en partenariat avec l'établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole (EPLEFPA), cet établissement est situé à Vesoul. Les diplômés seront capables de prendre en charge les phases précédant le lancement, le lancement opérationnel et les premières phases du cycle de vie du produit. Les métiers visés sont : responsable commercial, chef de produit ou marque, chargé clientèle ou chef de secteur.

Cette spécialité est accessible en contrat d'apprentissage, en collaboration avec le centre de formation des apprentis agricoles de Haute-Saône, ou en contrat de professionnalisation. Les aspects professionnalisants se déploient au niveau pédagogique ainsi qu'au niveau de la réalisation de projets tuteurés. Les étudiants sont en très grande majorité issus de formations supérieures courtes tertiaires : 46 % de DUT, 40 % de BTS et environ, 5 % de licences générales. Cette formation présente une attractivité toute particulière puisqu'il y a neuf ou dix candidatures pour une place.

La licence professionnelle proposée est complémentaire aux autres licences professionnelles du secteur commerce, de l'université, lesquelles sont, soit orientées à l'international, soit spécialisées sur un secteur ou un type de produit en particulier. Les diplômes de l'établissement permettant d'accéder à cette formation, sont : les DUT tertiaires (*TC, GEA, INFOCOM*), les L2 générales mention *AES, Economie-Gestion, LEA*). Une unité d'enseignement de remise à niveau permet de faciliter l'intégration de différents publics dans cette formation, unique au niveau de l'offre régionale ; ce qui explique la diversité d'origine géographique des candidats.

Son positionnement dans l'environnement économique régional est très original puisque cette formation a été initiée à la demande des professionnels du secteur. Elle répond aux besoins économiques régionaux, le taux d'insertion professionnelle, le renouvellement des contrats d'apprentissage et de professionnalisation le confirme, ainsi que la mise à disposition d'une partie d'une plateforme technologique agroéquipements et agriculture durable de Vesoul.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le responsable de la formation est un universitaire qui supervise les dimensions pédagogique et administrative. Il s'appuie sur une équipe pédagogique dont la composition est très diversifiée y compris au sein de l'université de Lorraine. Pour les deux parcours, la répartition de l'équipe pédagogique est équilibrée entre enseignants, professionnels et enseignants-chercheurs. Les enseignants-chercheurs contribuent pour 46 % du volume horaire à cet enseignement, les enseignants pour 23 % et les professionnels extérieurs pour 31 %.

Le conseil de perfectionnement est opérationnel et conduit une réflexion sur l'adéquation de la formation avec les exigences du secteur économique, ce qui contribue à mettre en œuvre une analyse prospective de cette formation. Cette licence professionnelle fonctionne en étroite relation avec les partenaires institutionnels et politiques locaux, la Chambre de Commerce et d'Industrie 88 (CCI) est partenaire de la mise en œuvre de la formation en alternance et la Région Lorraine est partenaire de la formation d'un groupe de demandeurs d'emploi sur le site d'Epinal. Dans le cadre de la formation par la voie de l'apprentissage, dans le parcours *Lancement de nouveaux produits en agroéquipement*, il existe un fort investissement des professionnels dans la formation en particulier sur le tutorat d'entreprise. Dans le parcours classique, un fort investissement des professionnels dans le cadre de la participation du conseil de perfectionnement. La politique de stage et des projets tuteurés est correctement décrite. Elle fait l'objet d'un accompagnement et d'un soutien de toute la part de l'équipe pédagogique. Un dispositif permettant de prendre en compte la diversité des groupes est présenté, différenciant les étudiants inscrits en formation initiale, de ceux en contrat de professionnalisation et de ceux qui sont en alternance en entreprise. Les effectifs sont stables, avec un taux de réussite compris entre 96 % et 100 %. L'origine des étudiants correspond à une majorité de DUT, puis de BTS, puis quelques L2 ou licences générales et quelques VAE ou VAP. Sur les quatre dernières promotions en moyenne 26 % des étudiants étaient inscrits en contrat de professionnalisation et 20 % en formation continue. Le dossier présente les résultats d'enquête d'insertion à six mois et à 18 mois sans en préciser la nature (Observatoire de l'université ou enquêtes internes à l'IUT).

Le taux d'insertion professionnelle est correct sauf pour la promotion 2009/2010 (35 %), avec un taux de poursuite d'études à six mois de 11 % à 54 % essentiellement à l'extérieur de l'université de Lorraine, en relation avec la proposition des entreprises régionales de contrat de professionnalisation. Les emplois obtenus à l'issue de la licence professionnelle sont en adéquation avec les métiers visés.

Le dossier est clair et bien détaillé, une analyse prospective est mise en œuvre grâce à la réflexion menée au sein du conseil de perfectionnement, en particulier sur le sujet du renforcement des publics en alternance et en formation continue.

- Points forts :

- L'accès à la licence professionnelle par différentes voies : alternance, apprentissage, contrat de professionnalisation et formations continue et initiale.
- La forte attractivité de la formation.
- Un positionnement pertinent de la licence professionnelle dans un secteur d'emploi en devenir.

- Point faible :

- Des poursuites d'études élevées et irrégulières.

Recommandations pour l'établissement

L'établissement devrait veiller à réduire le taux de poursuites d'études en travaillant sur les critères de sélection des candidats par exemple, en mettant la priorité sur le projet professionnel de l'étudiant lors du recrutement. Il serait indispensable d'ouvrir la licence professionnelle aux licences générales de l'université et de développer la VAE. L'université devrait mettre en œuvre un dispositif favorisant l'inscription des publics en alternance et en formation continue, étant donné les liens étroits déjà affichés avec les différents partenaires institutionnels et politiques locaux. La dimension « entreprise », peu évoquée dans le dossier, pourrait être valorisée.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)			
	2008/2009	2009/2010	2010/2011
Nombre d'inscrits	27	28	28
Taux de réussite	96 %	100 %	96 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	0 %	7 %	4 %
Pourcentage d'inscrits venant de DUT	48 %	43 %	57 %
Pourcentage d'inscrits venant de BTS	48 %	46 %	36 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	52 %	54 %	60 %
Pourcentage d'inscrits en formation continue	15 %	14 %	29 %
Pourcentage d'inscrits en contrat en alternance (d'apprentissage ou de professionnalisation)	33 %	32 %	11 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	32 %	32 %	32 %
ENQUETES NATIONALES			
	2007/2008	2008/2009	
Taux de répondants à l'enquête	96 %	86 %	
Pourcentage de diplômés en emploi (2)	72 %	71 %	
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2)	8 %	17 %	
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2)	16 %	13 %	
ENQUETES DE SUIVI PROPRE DE LA FORMATION			
	2007/2008	2008/2009	2009/2010
Taux de répondants à l'enquête	100 %	93 %	89 %
Pourcentage de diplômés en emploi (2)	73 %	65 %	35 %
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2)	12 %	23 %	54 %
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2)	15 %	12 %	8 %

(1) Données des trois dernières années (pour lesquelles on dispose du nombre d'inscrits et du taux de réussite), pourcentages arrondis à l'unité.

(2) Préciser l'année d'obtention du diplôme et combien de mois après cette obtention a été réalisée l'enquête, ceci pour chacune des trois dernières enquêtes nationales et de suivi propre.

(3) Pourcentages calculés sur la base des diplômés ayant répondu aux enquêtes et arrondis à l'unité.



Observations de l'établissement

EVALUATION DES LICENCES PROFESSIONNELLES DE L'UNIVERSITE DE LORRAINE

REPONSE DE L'ETABLISSEMENT

LE PRESIDENT



Pierre Mutzenhardt

Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague C

Réponses au rapport d'évaluation de l'AERES

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Spécialité : Lancement de nouveaux produits

Dénomination nationale : SP5-Commerce

Demande n° S3LP130004704

L'équipe pédagogique a bien pris note des commentaires et des préconisations formulés par les experts de l'AERES et apporte quelques précisions et réponses.

Remarques de l'évaluation

L'évaluation souligne un taux d'insertion professionnelle tout à fait correct grâce à :

- La forte attractivité de la formation
- Un positionnement original et pertinent de la formation dans un secteur d'emploi en devenir
- La multiplicité des dispositifs de formation permettant l'accueil de publics en alternance, en apprentissage, en formation continue, en formation initiale, ou VAE.

Cependant, il est reproché un taux de poursuite d'études élevées (notamment la promotion 2009-2010) et irrégulières.

Éléments de réponse

Les indicateurs d'insertion et de poursuite d'études sont issus de l'Observatoire de l'Université. Ils montrent une insertion satisfaisante avec un taux de recherche d'emploi contenu en dessous de 15% (8% en 2009/2010). Le taux de poursuite d'études observé en 2009/2010 (54%) est atypique puisque celui-ci n'est respectivement que de 12 et 23% en 2007/2008 et 2008/2009. Cette promotion, dont 14% des étudiants étaient inscrits en formation continue et 32% en formation en alternance, a significativement poursuivi des études au niveau Master, le plus souvent en alternance. Les entreprises accueillant nos étudiants ont souhaité massivement poursuivre les contrats d'alternance de ceux-ci au niveau Master.

Néanmoins, même si des taux élevés de poursuite d'étude ne sont relevés que de manière irrégulière par l'évaluation, la formation veillera à réduire ce taux à l'avenir. Pour cela, des actions ont d'ores et déjà été prises et d'autres sont envisagées :

- Il n'est désormais plus possible aux étudiants disposant d'une licence professionnelle d'accéder aux Masters d'ISAM-IAE de l'Université de Lorraine, asséchant ainsi les perspectives locales de poursuite d'études de nos licences professionnelles.
- Le processus de recrutement en LP LNP sera désormais renforcé par l'insertion d'un entretien de motivation, de manière à identifier plus clairement le projet professionnel du candidat. Tout candidat émettant le souhait de poursuivre ses études sera immédiatement refusé.